## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## Ministère de la Culture

Direction de la Culture

De la Wilaya de Adrar

N° 7/DCWAdrar/ 2015.

## Monsieur le Directeur de C.N.R.P.H

Je vous prie de bien vouloir procéder à l'enregistrement dans la banque nationale de données du patrimoine culturel immatériel dont vous avez la charge, les informations et documents joints en annexe relatifs à l'artisanat, aux savoirs et savoir-faire liés au captage, à la distribution de l'eau et à l'irrigation des jardins sous le nom de savoirs et savoir-faire du système des foggara.

Ce système datant de plusieurs siècles encore répandu dans la Wilaya d'Adrar jusque vers la fin du 20ème siècle montre aujourd'hui des signes de recul dû essentiellement à l'abaissement du niveau de la nappe obligeant à recourir à des sondages et pompages profonds. Or ce système ingénieux et pluriséculaire qui fait partie de l'identité des populations sahariennes en général et de celles de la Wilaya d'Adrar en particulier, est composé de savoirs, de savoir-faire et de rituels renfermant de nombreux éléments du patrimoine immatériel transmis de génération en génération et allant dans le sens d'une gestion écologique des ressources de la nature et d'une exploitation rationnelle de la rareté de l'eau. Tout ce système doit être davantage étudié et renseigné en vue de sa sauvegarde, de sa protection et de sa revivification. Ce système comprend le creusement des foggara avec des puits et des galeries les reliant, le partage de l'eau selon des modes de calculs connus et maîtrisés par la corporation des mesureurs d'eau (Kiyalin El Ma) et l'irrigation des multiples jardins des palmeraies.

C'est à l'effet de l'enregistrement de toute l'étendue du système des foggara dans la banque nationale de données du patrimoine culturel immatériel que je vous fais parvenir des documents audio-visuels enregistrés ou recueillis par mes services auprès des populations et de détenteurs de savoirs utilisant encore ce système de captage, de partage de l'eau et d'irrigation des jardins. Je vous invite également à dépêcher des équipes de chercheurs spécialistes dans les différents domaines intéressés par le système de foggara.

Tout en restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur en l'expression de ma parfaite considération.

Adrar le : 3 1 DEC 2015

LE DIRECTEUR DE LA CULTURE